

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 Janvier 2016

Étaient présents : Mmes BOUTET Christine (Absente en début de séance), METEAU Delphine, PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM. AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien, HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André, VALADE David et HENRIET Christian, Maire.

Secrétaire : Mme PEPIN Christelle

Projets DETR 2016 :

- 1^{er} Projet : poursuite de l'amélioration thermique et restauration des sanitaires

Mr Le Maire rappelle qu'en 2015, le chauffage de la salle des fêtes a été remplacé ainsi que l'isolation du plafond. Aujourd'hui il serait souhaitable de poursuivre l'amélioration thermique de la salle. D'une part, la toiture présente des faiblesses et doit être refaite, d'autre part, le positionnement des sanitaires en dehors de la salle implique une multitude d'ouvertures de la porte d'entrée qui engendre un inconfort évident dû à une entrée d'air froid incessante pendant les manifestations. Le projet consisterait donc à repenser ce côté sanitaires en remplaçant l'existant par un local englobé dans la salle, mais également en ajoutant un nouveau WC, extérieur. Bien entendu, cette réalisation tiendrait compte des nouvelles règles d'accessibilité.

Mr Le Maire présente l'avant-projet sommaire avec le devis estimatif concernant les travaux qui peuvent bénéficier de la D.E.T.R. Le Conseil accepte l'avant-projet s'élevant à 84 393,34 HT, sollicite les subventions, établit le plan de financement de cette opération de la manière suivante : D.E.T.R. (40 %) 33 757, 34 €, REGION (40%) 33 757, 34 € et Fonds propres Commune ou/et emprunt 16 878,66 €. Le Conseil ne validera définitivement le projet que s'il considère que le financement est suffisamment proche de ce plan de financement. (Vote : 14 voix pour)

- 2^{ème} Projet : Réfection de la toiture de l'Eglise « ST PIERRE »

Mr le Maire informe que L'église Saint-Pierre a besoin d'une sérieuse rénovation au niveau de la toiture. Mr Le maire présente, l'avant-projet sommaire avec le devis estimatif concernant les travaux qui peuvent bénéficier de la D.E.T.R. Le Conseil accepte l'avant-projet s'élevant à 67 915,84 € HT, sollicite les subventions et établit le plan de financement de cette opération de la manière suivante : D.E.T.R. (40 %) 27 166, 33 € ; REGION (20%) 13 583,17 € ; DEPARTEMENT (20%) 13 583,17 € ; Fonds propres Commune ou/et emprunt 13 583, 17 €. Le Conseil ne validera définitivement le projet que s'il considère que le financement est suffisamment proche de ce plan de financement. (Vote : 12 voix pour 2 abstentions).

Le Conseil décide à l'unanimité de prioriser le dossier DETR concernant la salle des fêtes.

SyDEV : Travaux de maintenance éclairage 2016 (Arrivée de Mme BOUTET)

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition du SYDEV concernant les travaux de maintenance d'éclairage 2016 pour un montant total de 3 398 € 80. (Vote : 14 voix pour 1 abstention)

SyDEV : Optimisation des délais de gestion des dossiers de rénovation suite aux travaux de maintenance

Mr Le Maire informe qu'afin de réduire les délais de travaux de rénovation suite aux visites de maintenance, le SYDEV conseille aux collectivités de constituer des stocks de matériels permettant d'assurer une continuité de service par le remplacement provisoire des éléments défectueux. Il propose de définir une enveloppe budgétaire annuelle qui serait attribuée aux travaux de rénovation du parc d'éclairage. Le Conseil accepte de fixer cette enveloppe à 1000 €. (Vote : 14 voix pour 1 voix contre).

Demande de subvention école privée Fontaines

Le Conseil décide de ne pas attribuer de subvention à l'école privée de Fontaines dans la mesure où la commune a la capacité d'accueil pour des enfants. (Vote : 13 voix contre 2 abstentions).

Occupation du domaine public : convention et délibération

Mr Le Maire informe que lors d'une précédente séance il a été décidé d'encourager le projet de Mr GAUDIN Laurent, Boulanger, concernant l'installation d'un distributeur de pains à La Porte de l'Île.

Le Conseil accepte l'occupation du domaine public gratuitement mais les frais d'installation et de consommation électrique restent à la charge de Mr GAUDIN. Une convention sera établie. (Vote : 13 voix pour 1 contre 1 abstention).

Départ de Mr THEBAULT André : donne pouvoir à Mr LELAURE Nicolas

Levier topographique « Le Port de La Porte de l'Île » : Choix du géomètre

Mr Le Maire présente les différents devis concernant la réalisation du relevé topographique nécessaire au projet de sentier à La Porte de l'Île. Le Conseil retient la proposition de Mr Bernard MORINIERE de LA ROCHE SUR YON, pour un montant de 1 250 € HT. (Vote : 10 voix pour 5 contre).

Personnel TAPS

Mr Le Maire informe que la commission du personnel s'est réunie et propose Mme RIVIERE Nathalie, Auxiliaire de Vie Scolaire à l'école, pour effectuer le remplacement de l'intervenant gym aux TAPS qui est absent pour raisons médicales pendant 4 semaines à raison de 1h/semaine ainsi que de février à juillet à raison de 2h/semaine, en plus des intervenants actuels, étant donné le nombre important d'enfants participant aux TAPS. Le Conseil valide la proposition de la commission du personnel. (Vote : 14 voix pour 1 abstention).

Mr Le Maire demande à la commission du personnel de se réunir afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire, en particulier pour l'organisation des TAPS. (Vote : 14 voix pour 1 abstention).

Sécurisation des bâtiments scolaires

Mr Le Maire informe qu'il est obligatoire que le portail de l'école soit fermé à clef pendant le temps scolaire.

Pour des raisons de sécurité il serait souhaitable d'installer un équipement de vidéo-protection à l'entrée de l'école ainsi qu'une ouverture automatique du portail afin d'éviter tout va et vient de personnes durant la journée. Le fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) permet de bénéficier d'une subvention de l'état. Le taux de subvention pour ce type de projet sera calculé au cas par cas dans une fourchette de 20% à 40% du coût total de l'installation.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'installation de cet équipement et sollicite la subvention auprès du FIPD.

Questions et informations diverses

Monsieur Le Maire demande des volontaires pour former une commission qui sera chargée d'étudier les différentes demandes de subventions reçues pour 2016.

Mmes Delphine METEAU, Christelle PEPIN, Christiane ROLLAND, MM Claude AUDOUIT, Sébastien GABORIAU, Nicolas LELAURE, Alain MESSÉ et Mr Christian HENRIET, composeront cette commission. Celle-ci se réunira le 8 février 2016.

Monsieur le Maire informe,

- Qu'un flash info sera distribué prochainement et qu'un appel aux habitants de la commune sera fait pour récupérer des photos anciennes pour une future exposition. Que les artisans de la commune peuvent faire connaître en Mairie s'ils souhaitent figurer gratuitement dans le prochain bulletin municipal début 2017.
- Que la prochaine séance d'informatique aura lieu le samedi 20 février 2016 de 10h à 12h à l'école.
- Que la fête de la musique aura lieu le samedi 18 juin 2016 à l'Aire de Loisirs « Yvon THIBAudeau »
- Que cette année le feu d'artifice aura lieu sur la commune le 13 juillet 2016.

La commission animation se réunira afin de préparer les différentes festivités.

Mme PEPIN Christelle signale qu'une voiture a raté le virage dans le chemin des bois blanc au niveau du pont et qu'il serait donc souhaitable de le signaler avec un panneau.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 29 Janvier 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 28 Janvier 2016

Le Maire,
C. HENRIET